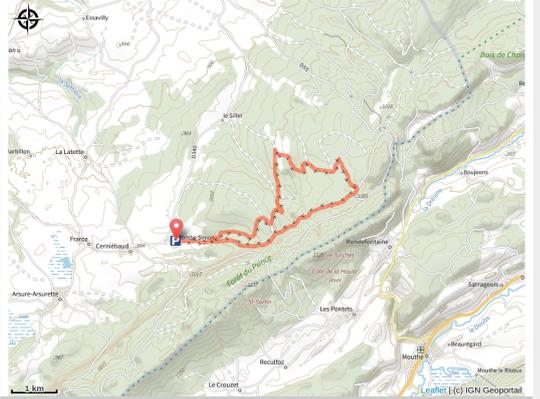


# Les Ruines Bonnet

Champagnole Nozeroy Jura - Cerniébaud



Cerniébaud (CC CNJ)

Circuit pour découvrir les pâturages dit « communaux » au pied du massif forestier de la Haute-Joux. Vous pourrez apercevoir certaines ruines comme « Grange Bonnet » ou « Grange Pacaud », restes de fermes qui abritaient des familles d'agriculteurs dans les années 1930/40.

## Infos pratiques

Pratique : Randonnée

Longueur : 12.6 km

Dénivelé positif : 245 m

Difficulté : Difficile

Type : Boucle

Thèmes : Faune - Flore, Forêt

# Itinéraire

Départ : Combe Simon, Cerniébaud

Arrivée : Combe Simon, Cerniébaud

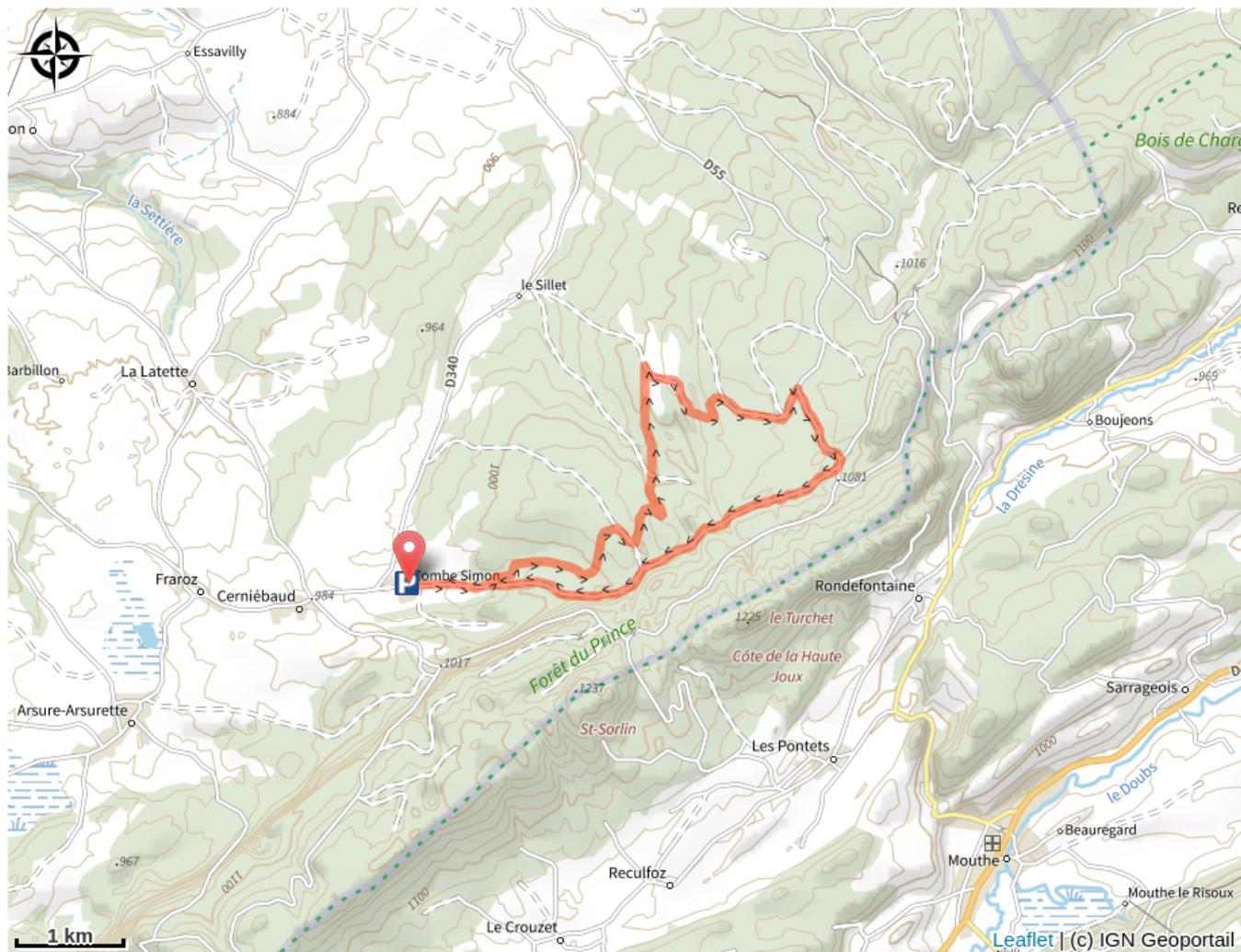
Balisage :  GR®  GRP®  PR®

Emprunter le GR (balisage blanc et rouge) jusqu'à la **Plaine du Chalet**. Poursuivre par le PR (balisage jaune) entre les clairières de **Plaine Froide**, prendre par le GRP (balisage jaune et rouge) **Plainedes Pins** et **Combe Guyon** pour rejoindre les **Ruines Bonnet**.

Prendre la direction **Côte de Doye**, quitter le GRP et revenir par la route forestière (PR) qui traverse la forêt du Prince jusqu'à **Ancienne Route de Mouthe Bas** puis **Sur La Grange Pacaud**. Retour à la **Combe Simon** par la **Plaine du Chalet**.

Randonnée n°6 du topo pédestre CNJ Tourisme.

# Sur votre chemin...



# Toutes les infos pratiques

## Zones de sensibilité environnementale

Au cours de votre itinéraire, vous allez traverser des zones sensibles en rapport avec la présence d'une espèce ou d'un environnement spécifique. Dans ces zones, un comportement approprié permet de contribuer à leurs préservations. Pour plus d'information, des fiches sont disponibles pour chaque zone.

### Arrêté préfectoral de protection des biotopes des Forêts d'altitude du Haut-Jura

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Décembre

Contact :

Parc naturel régional du Haut-Jura  
29 Le Village  
39310 Lajoux  
03 84 34 12 30  
[www.parc-haut-jura.fr/](http://www.parc-haut-jura.fr/)

Ces zonages réglementaires sont mis en place pour garantir le maintien de ces forêts représentant l'habitat de nombreuses espèces protégées du massif : Grand Tétrás, Gélinoite des bois, Petites chouettes de Montagne, Lynx d'Europe etc...

La réglementation concerne principalement la période du **15 décembre au 30 juin** et organise / limite la fréquentation / les activités au sein de ces forêts.

Respecter cette réglementation c'est participer à la protection de ces formidables forêts, et peut être la chance d'observer l'une de ces espèces emblématiques.



### Grand tétras

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Décembre

Contact : Parc naturel régional du Haut-Jura  
29 Le Village  
39310 Lajoux  
03 84 34 12 30  
[www.parc-haut-jura.fr](http://www.parc-haut-jura.fr)

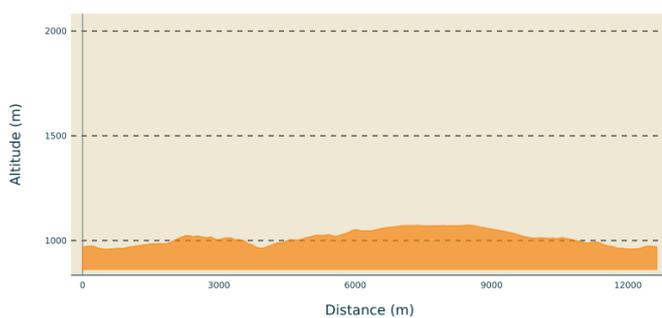
Le Grand Tétrás est une espèce emblématique des forêts de montagnes françaises. Son apparence et son comportement font de lui un oiseau très atypique. Pouvoir l'observer relève d'un vrai défi, tant cet oiseau est discret, mais s'avère être un souvenir mémorable.

En hiver, son activité est réduite au minimum. Il passe la quasi-totalité de la journée perché dans un arbre et consomme uniquement des aiguilles de sapin. Une

nourriture très peu énergétique. Cette période est critique pour sa survie. Un oiseau subissant un dérangement régulier va puiser dans ses maigres réserves et finir par en subir les conséquences. Sa sensibilité à la prédation aura augmenté, ou bien il dépérira simplement à cause du manque d'énergie. Une autre période critique prend place du printemps au début de l'été avec la couvaison. Si la poule est surprise plusieurs fois, elle va abandonner le nid et laisser ses poussins seuls, sans protection. La survie des jeunes étant déjà très faible naturellement, ce phénomène accentué, d'autant plus, ce risque de mortalité chez les jeunes oiseaux.

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Grand tétras en période de nidification sont principalement les pratiques sportives terrestres comme la randonnée, le ski, le VTT.

## Profil altimétrique



Altitude min 959 m  
Altitude max 1074 m